



Communiqué de presse

Deux Canadiens sur trois (65 %) prendraient un médicament contenant du cannabis s'il était prescrit par un médecin et remboursé par une assurance

En matière de cannabis, les gens font confiance au jugement de leur médecin

- La plupart des Canadiens (54 %) estiment qu'il est risqué de consommer du cannabis pour des raisons médicales sans avoir consulté un médecin.
- Les Canadiens possèdent des connaissances limitées concernant les études cliniques réalisées au Canada portant sur les médicaments contenant du cannabis.
- Une faible majorité de Canadiens estiment que leur médecin est suffisamment renseigné pour les traiter avec du cannabis.
- La majorité des Canadiens ne se considèrent pas comme des utilisateurs de cannabis

Ottawa, ON, 26 février 2019 — Selon un récent sondage réalisé par Ipsos pour le compte de Tetra Bio-Pharma, il semblerait que les Canadiens estiment que le médecin soit la meilleure personne pour recommander le cannabis afin de soulager un problème médical, bien qu'ils soient moins convaincus que leur médecin est assez bien renseigné pour les traiter de cette façon. Toutefois, ces Canadiens devraient être rassurés par le fait que les médicaments sur ordonnance dérivés de cannabinoïdes seront éventuellement approuvés par Santé Canada, disponibles dans les pharmacies et remboursés par les régimes publics ou privés d'assurances-médicaments privés. Cette réalité devrait se concrétiser sous peu, car de nombreuses études cliniques évaluant l'innocuité et l'efficacité des médicaments dérivés des cannabinoïdes sont en cours

Le sondage a révélé que deux Canadiens sur trois (65 %) seraient disposés (36 % tout à fait / 29 % quelque peu) à prendre un médicament pharmaceutique contenant du cannabis prescrit par leur médecin s'il était approuvé par Santé Canada et remboursé par régime public ou privé d'assurance-médicaments. Les hommes (69 %), les gens âgés de 18-34 ans (72 %) et les résidents de l'Ontario (71 %) sont les personnes les plus susceptibles de prendre ces médicaments. Par contre, si ces médicaments n'étaient pas remboursés par un régime d'assurance-médicaments public ou privé et que les patients devaient les payer eux-mêmes, seulement quatre personnes sur dix (38 %) seraient toujours disposées à les prendre (14 % tout à fait / 25 % quelque peu), surtout les hommes (44 %), les gens âgés de 18-34 ans (51 %) et les résidents de la Colombie-Britannique (50 %).

Selon le Dr Guy Chamberland, chef de la direction et chef scientifique de Tetra Bio-Pharma, un leader mondial en matière de découverte et d'élaboration de produits dérivés des cannabinoïdes, les résultats du sondage Ipsos viennent confirmer ce que l'on connaît actuellement des comportements des patients et des médecins. « Les patients sont disposés à essayer le cannabis comme traitement médical, mais ils désirent que leur médecin en soit responsable. Par ailleurs, les médecins, les autorités médicales et les assureurs se fient aux données concernant l'innocuité et l'efficacité de tout médicament sur ordonnance. Le traitement au cannabis est complexe et c'est pourquoi la voie pharmaceutique assure la précision du dosage et l'uniformité des formulations. »

Address: 160 Bloor Street East, Suite 300
Toronto, ON, M4W 1B9
Tel: +1 416 324-2900

Contact: **Sean Simpson**
Vice President, Public Affairs
Email: sean.simpson@ipsos.com
Tel: +1 416 324-2002



Communiqué de presse

Tetra Bio-Pharma a entrepris cette recherche afin de mieux comprendre les attitudes, les comportements et les opinions de la population canadienne concernant les médicaments à base de cannabis, ainsi que son degré de confiance envers l'utilisation de tels médicaments, l'incidence des maladies qui pourraient bénéficier d'un traitement au cannabis, ainsi que les obstacles à l'utilisation de médicaments à base de cannabis.

Bien que la récente légalisation de l'usage du cannabis à des fins récréatives au Canada ait suscité beaucoup d'attention, 69 % des répondants au sondage Ipsos ne se considèrent pas comme des utilisateurs de cannabis. Toutefois, la moitié de ceux qui le sont, déclarent l'utiliser à des fins récréatives. Environ le quart de ces utilisateurs disent consommer le cannabis exclusivement à des fins médicales. Le fait que ce nombre soit peu élevé est peut-être dû au fait que les médecins et les associations médicales attendent toujours des données scientifiques avant de recommander le cannabis à leurs patients

De nouvelles avenues pour la recherche pharmaceutique

Les Canadiens semblent confiants que le cannabis possède des propriétés thérapeutiques bienfaitrices, et ils seraient disposés à le consommer pour soulager la douleur et les symptômes qui y sont associés. La très grande majorité (82 %) des Canadiens sont d'accord (34 % tout à fait d'accord / 48 % plutôt d'accord) que le cannabis peut atténuer la douleur et les autres symptômes. De plus, plus des deux tiers (68 %) des Canadiens sont disposés (30 % très / 38 % légèrement) à consommer du cannabis pour gérer la douleur chronique, l'insomnie, l'anxiété ou la dépression. Il pourrait s'agir d'une avenue intéressante pour les personnes qui souffrent de maladies pouvant être traitées avec des médicaments à base de cannabis. Il n'est pas surprenant de constater que cette proportion atteint 84 % (60 % fortement / 24 %) chez les personnes souffrant de trois maladies ou plus pouvant être traitées avec un médicament à base de cannabis.

Lorsqu'il s'agit de favoriser davantage l'accès des patients aux médicaments à base de cannabis par le biais de la voie réglementaire, un Canadien sur six (17 %) déclare suivre de près le parcours du processus d'approbation par Santé Canada des études cliniques portant sur les médicaments à base de cannabis, alors qu'environ quatre Canadiens sur dix (41 %) affirment avoir entendu de ce processus sans chercher à connaître la suite. Il est intéressant de noter que 18 % des personnes interrogées pensaient que les médicaments à base de cannabis existaient déjà, et le quart (24 %) a indiqué ne pas en être au courant de la situation.

Bien que le cannabis soit présentement autorisé à des fins médicales en vertu de la Loi sur le cannabis, les produits actuellement disponibles ne sont pas des médicaments sur ordonnance approuvés par Santé Canada. Plusieurs études cliniques sont en cours au Canada pour évaluer l'innocuité et l'efficacité des produits pharmaceutiques dérivés des cannabinoïdes. Évidemment, les personnes qui souffrent d'une ou de plusieurs maladies pouvant être traitées avec du cannabis médical sont plus susceptibles de suivre de près les nouvelles à ce sujet. D'ailleurs, plus de quatre répondants sur dix (43 %) ont déclaré être disposés (23 % très / 21 % quelque peu) à participer à une étude clinique sur les médicaments à base de cannabis si ces études étaient approuvées par Santé Canada et s'ils possédaient les qualifications requises pour l'étude.

Faire confiance au médecin

Les Canadiens semblent reconnaître qu'il est préférable de ne pas essayer eux-mêmes de traiter une maladie à l'aide du cannabis. Près de neuf personnes sur dix (88 %) estiment que prendre du cannabis pour des problèmes de santé sans consulter un médecin représente un certain risque (25 % majeur / 29 % modéré / 34 % mineur). Ce qui est rassurant compte tenu des effets secondaires que le cannabis peut entraîner chez les personnes souffrant de maladie mentale, de troubles cardiaques, de diabète, entre autres.

Address: 160 Bloor Street East, Suite 300
Toronto, ON, M4W 1B9
Tel: +1 416 324-2900

Contact: **Sean Simpson**
Vice President, Public Affairs
Email: sean.simpson@ipsos.com
Tel: +1 416 324-2002



Communiqué de presse

Les Canadiens ont confiance en leur médecin quand il s'agit de décider de prescrire ou non du cannabis. Un peu moins des trois quarts (72 %) des répondants sont d'accord (29 % fortement / 43 % plutôt) sur le fait qu'ils feraient confiance à un médicament contenant du cannabis si il était prescrite par leur médecin. Par contre, il est intéressant de noter que les gens ne sont pas convaincus des connaissances de leur médecin en matière de traitement avec le cannabis. Une faible majorité de Canadiens (56 %; 14 % fortement / 42 % quelque peu) estiment que leur médecin sait comment les traiter avec du cannabis et qu'il possède les connaissances requises pour le faire (53 %; 13 % fortement / 41 % quelque peu). Ce qui porte à croire que les Canadiens considèrent qu'il est nécessaire que leurs médecins approfondissent leurs connaissances. La majorité de la population estime que l'intégration des médicaments dérivés des cannabinoïdes au sein du système médical canadien deviendra un élément catalyseur qui favorisera l'éducation et la formation des médecins sur la façon de prescrire du cannabis, ce qui est complexe compte tenu de l'importance d'avoir un produit de qualité constante et de connaître le dosage approprié.

Si les Canadiens sont disposés à prendre des médicaments à base de cannabis, il semble que les médecins soient également disposés à les prescrire à leurs patients. Bien que seulement un Canadien sur dix (11 %) ait demandé à son médecin de lui prescrire du cannabis pour un problème de santé, 45 % de ceux qui ont fait une telle démarche ont indiqué que leur médecin leur avait prescrit du cannabis de plein gré. Toutefois, 20 % des répondants ont indiqué que leur médecin avait fini par leur prescrire du cannabis après avoir hésité à le faire, tandis que 11 % des répondants ont déclaré que leur médecin leur avait prescrit un autre médicament que le cannabis.

À propos du sondage

Ces données font partie des résultats d'un sondage Ipsos réalisé entre le 7 décembre et le 10 décembre 2018 au nom de Tetra Bio-Pharma. Pour ce sondage, un échantillon de 2 002 Canadiens âgés de 18 ans et plus ont été interrogés en ligne par le biais du panel Ipsos I-Say. Le sondage est précis à $\pm 2,5$ points de pourcentage près, 19 fois sur 20, si tous les adultes canadiens avaient été interrogés.

À propos de Tetra Bio-Pharma

Tetra Bio-Pharma (TSX-V: TBP) (OTCQB: TBPMF) est un chef de file de l'industrie biopharmaceutique en matière de découverte et de développement de médicaments dérivés des cannabinoïdes. L'entreprise exploite un programme clinique approuvé par Santé Canada et évalué par la FDA visant à fournir aux patients et aux professionnels de la santé des médicaments et des traitements innovateurs. Les filiales de Tetra Bio-Pharma travaillent au développement d'un portefeuille de plus en plus important de produits biopharmaceutiques, de produits de santé naturels et de produits vétérinaires contenant du cannabis et d'autres ingrédients à base de plantes médicinales. Ayant placé le patient au cœur de sa mission, Tetra Bio-Pharma s'est engagée à fournir les données scientifiques et les données d'innocuité validées de façon rigoureuse requises par les organismes de réglementation, les médecins et les compagnies d'assurances, afin d'assurer l'intégration de ses produits dans l'industrie biopharmaceutique existante. Pour en savoir davantage, consultez le site : <http://www.tetrabiopharma.com>

For more information on this news release, please contact:

Sean Simpson
Vice President, Public Affairs, Ipsos
Canada
+1 416 324-2002
sean.simpson@ipsos.com

Address: 160 Bloor Street East, Suite 300
Toronto, ON, M4W 1B9
Tel: +1 416 324-2900

Contact: **Sean Simpson**
Vice President, Public Affairs
Email: sean.simpson@ipsos.com
Tel: +1 416 324-2002



Communiqué de presse

About Ipsos

Ipsos est une firme indépendante d'études de marché dirigée et gérée par des professionnels de la recherche. Fondée en France en 1975, Ipsos a pris de l'expansion pour devenir une firme internationale de sondage jouissant d'une forte présence dans tous les marchés importants. Elle se classe au quatrième rang de l'industrie mondiale du sondage.

Regroupant des bureaux dans plus de 89 pays, Ipsos offre une expertise éclairante dans cinq domaines de recherche : les marques, la publicité et les médias; la fidélité de la clientèle; le marketing; les affaires publiques; la gestion de sondages.

Les chercheurs d'Ipsos évaluent le potentiel de marché et interprètent les tendances du marché. Ils élaborent et bâtissent des marques, et aident les clients à bâtir des relations à long terme avec leur clientèle. Ils évaluent des publicités, étudient les réponses du public à divers médias et mesurent l'opinion publique de partout dans le monde.

Ipsos est inscrite à la Bourse de Paris depuis 1999 et a généré un chiffre d'affaires global de 1 780,5 millions d'euros en 2017.

GAME CHANGERS

« Game Changers » is the Ipsos signature.

At Ipsos we are passionately curious about people, markets, brands and society.
We make our changing world easier and faster to navigate and inspire clients to make smarter decisions.
We deliver with security, speed, simplicity and substance. We are Game Changers.

Ipsos is listed on Euronext Paris.
The company is part of the CAC Mid & Small index
and is eligible for the Deferred Settlement Service (SRD).

ISIN code FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP
www.ipsos.com

Address: 160 Bloor Street East, Suite 300
Toronto, ON, M4W 1B9
Tel: +1 416 324-2900

Contact: **Sean Simpson**
Vice President, Public Affairs
Email: sean.simpson@ipsos.com
Tel: +1 416 324-2002